

INTERNATIONAL ACADEMY OF LINGUISTIC LAW ACADÉMIE INTERNATIONALE DE DROIT LINGUISTIQUE
--

Bloemfontein, Afrique du Sud, et Montréal, Canada
Droit, langue et États multilingues
Bloemfontein, Afrique du Sud, 31 octobre - 4 novembre 2010

Appel à communications
Première circulaire, 1^{er} septembre 2009

La douzième Conférence internationale de l'Académie internationale de droit linguistique sur le droit et la langue, "**DROIT, LANGUE ET ÉTATS MULTILINGUES**", se tiendra du 31 octobre au 4 novembre 2010 (dimanche-jeudi) au Black Mountain Leisure and Conference Hotel (<http://www.blackmountainhotel.co.za>), à 80 km. à l'est de Bloemfontein, en Afrique du Sud, en collaboration avec l'Université Free State de Bloemfontein (www.uvs.ac.za).

Les langues de travail de la Conférence seront le français, l'anglais et l'afrikaans.

Le comité scientifique général de la Conférence est formé des Profs Theodorus du Plessis, Loot Pretorius, Koos Malan, des Drs Nelson Musehane, Munene Mwaniki, de M. J.C. Van der Merwe et de Mme Mariana Kriel (*COMITÉ SCIENTIFIQUE SUD-AFRICAIN*) ainsi que des Profs Claudine Brohy, Denise Daoust, Angéline Martel, André Braen, Joseph-G. Turi et José Woehrling (*COMITÉ SCIENTIFIQUE DE L'AIDL*).

Pour plus de renseignements concernant l'inscription, l'hébergement, et l'envoi des résumés des communications proposées, prière de s'adresser directement et le plus rapidement possible au comité sud-africain à l'adresse suivante: Unit for Language Management, University of the Free State, P.O. Box 339, Bloemfontein, 9300 RSA, courriel: dplesslt.hum@ufs.ac.za, site Internet: <http://www.uv.ac.za/etb>; tél: +27 51 401 2405; télécopieur: +27 51 444 5804.

Une copie de chaque résumé devra être également envoyée au comité canadien à l'adresse suivante: IALL-AIDL; bureau J-4; 6000, chemin Deacon; Montréal (Québec); Canada H3S 2T9; courriel: academy.inter@sympatico.ca; site Internet: www.iall-aidl.org; tél: +1 514 345-0718; télécopieur: +1 514 345-0860.

Les résumés des communications (entre 200 et 400 mots) devront nous parvenir avant le 15 décembre 2009.

LES THÈMES DE LA CONFÉRENCE ONT TRAIT AUX SUJETS SUIVANTS :

- Droit linguistique / droit linguistique comparé
- Législation linguistique
- Diversité linguistique / multilinguisme
- Droits linguistiques / droits des minorités
- Planification linguistique / aménagement linguistique
- Politiques linguistiques
- Mouvements et transferts linguistiques
- Droit, langue et culture

Le prix total (en euros) est de 650 € avant le 28 février 2010 et de 750 € après cette date. Le prix total comprend un hébergement de luxe pour 4 nuits, tous les repas, le transport de et vers l'aéroport de Bloemfontein ainsi que les frais d'inscription à la conférence. Le prix total pour les étudiants est de 550 €

Une excursion culturelle facultative aura lieu le 4 novembre. Prière de consulter le site web de la Conférence.

Les versions anglaise et afrikaans de cette circulaire sont disponibles sur demande